



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 NOVEMBRE 2019

### Participaient à cette Assemblée Générale :

#### *Pour les personnes morales :*

Archives du Rhône	Damien RICHARD Pierre CHAMARD	Directeur Adjoint Réfèrent du périmètre social
CPAM du Rhône	Anne-Marie VALLUCCI	Secrétaire Générale du CORAH et Directrice Adjointe
CPAM de Haute-Savoie	André BERLIOZ	Administrateur
CARSAT Rhône-Alpes	Sylvie TRUPHEMUS	Trésorière du CORAH et Directrice de la transformation du système d'information retraite
MNC	Cécile RUSSIER	Cheffe d'antenne
MSA Alpes du Nord	Edmond DECOUX	Administrateur
Université de LYON 2	Christophe CAPUANO	Maître de Conférences
URSSAF	Michèle CHABRIER Pascal LLARI Noémie CHAMPOIRAL	Responsable de la communication Chargé de missions communication et partenariat stagiaire

#### *Pour les personnes physiques :*

- Marie-Christine ALAMO-BOCCOZ
- Alain CHAZAUD
- Jean-Jacques DELPLANQUE
- Jacques FREALLE
- Lucien JULLIAN
- Elisabeth NALLET
- Marine OHL

Avait répondu à notre *invitation* :

Le comité d'histoire de la Sécurité Sociale : Rolande RUELLAN, Présidente et Marie-France LAROQUE, Secrétaire Générale

Le comité d'histoire de Bourgogne Franche-Comté : Hervé AUCLAIR

**Etaient excusés :**

Pour *les personnes morales* :

Archives de l'Ain :	CAF de l'Ain
Archives de l'Ardèche	CAF de l'Ardèche
Archives de la Drôme	CAF de la Drôme
Archives de l'Isère	CAF de l'Isère
Archives de la Loire	CAF de la Loire
Archives de Savoie	CAF du Rhône
Archives de Haute-Savoie	CAF de la Savoie
	CAF de la Haute-Savoie
CPAM de l'Ain	Direction Régionale du Service Médical
CPAM de l'Ardèche	EN3S : Marie RAPPY
CPAM de la Drôme	MSA Ain-Rhône : M. BORNAGHI
CPAM de l'Isère	MSA Drôme-Ardèche-Loire : Mme GENTIAL et
CPAM de la Loire	M. JOUVE
CPAM de la Savoie	MUTUALITE Française
	RSI du Rhône

Pour *les personnes physiques* :

- Hélène AUBERT	- René FAUGIERES
- Malika BENARAB ATTOU	- Cécile MARTIN
- Gérard DESSERTINE	- Yves NITHARD
- Alain EUZEBY	

Pour *les invités*

Le comité d'histoire de la sécurité sociale de Provence-Alpes Côte d'Azur : Monique SINTES

Le futur comité d'histoire de la sécurité sociale d'Auvergne.

Elisabeth NALLET accueille les participants et ouvre avec plaisir cette 5<sup>e</sup> assemblée générale depuis le réveil du comité. Elle exprime sa reconnaissance à la CARSAT pour son hospitalité et aux participants dont l'activité inscrit ce comité dans la durée. Elle présente et remercie les personnes invitées, venues de loin, qui font l'honneur de leur présence au comité de Rhône-Alpes :

- Rolande RUELLAN, Présidente du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, soutien sans faille du comité.
- Marie-France LAROQUE, Secrétaire Générale du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, toujours réactive et efficace
- Hervé AUCLAIR, qui représente, avec le vice-Président Christophe CAPUANO, le Comité d'histoire de Bourgogne Franche-Comté.

Madame RUELLAN remercie le comité pour son accueil toujours chaleureux.

Madame NALLET excuse l'absence de Monique SINTES, empêchée en dernière minute, qui représentait le comité d'histoire de Provence-Alpes Côte d'Azur.

Elle fait part des excuses transmises par les membres et de la réception de six procurations.

L'ordre du jour s'impose pour les assemblées générales.

## **1. Le rapport moral**

Le rapport moral permet une vue d'ensemble de l'année écoulée et met en évidence la cohérence globale. Elisabeth NALLET donne la parole à Anne-Marie VALLUCCI pour présenter le rapport de 2018-2019.

L'activité globale de notre comité est en hausse, tant au niveau des réunions tenues (de 13 à 17) que de la participation à l'ensemble de l'activité, qui augmente de 43 % en passant de 81 à 118 participations.

<b>REUNIONS DU COMITE DU 1-12-2018 AU 31-10-2019</b>			
<b>INSTANCES</b>	<b>REUNIONS</b>	<b>PARTICIPATIONS</b>	<b>ACTEURS</b>
Conseil d'Administration	10	91	17
Journée Sécu et Oh, la sécu	3	12	8
colloque avec BFC	2	6	4
archivistes de la région	1	5	5
Fusions	1	4	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>118</b>	<b>35</b>
Représentations diverses	8		<b>3</b>

## **A. Le Conseil d'Administration**

Mme VALLUCCI rappelle que le Conseil d'Administration est la cheville ouvrière du Comité. Le bureau, réduit au strict minimum, travaille de manière informelle, par messagerie ; il est capable de se mobiliser très rapidement si nécessaire, sans formalisme.

Comme les années antérieures, le Conseil d'Administration s'est réuni une fois par mois, sauf en août et novembre, à la CARSAT. En moyenne, la participation a été de plus de 9 personnes (moins de 7 en 2018 et 6 en 2017).

Cette évolution s'explique par le renouvellement partiel du Conseil d'Administration lors de la dernière Assemblée Générale. Il comporte 18 membres, auxquels s'est ajouté, depuis mars un nouveau participant actif. La Trésorière, Corinne GARREAU, a quitté le Comité à la suite d'une mobilité professionnelle. Qu'elle soit remerciée pour son activité au sein du bureau. Sylvie TRUPHEMUS a bien voulu la remplacer dans cette fonction depuis le mois d'août, ce dont le Comité lui est reconnaissant.

Le Conseil d'Administration se penche systématiquement sur chacun des axes de travail (appellation remplaçant celle de « groupes de travail », restés presque toujours virtuels), l'actualité du comité (les représentations par exemple) et celle de la protection sociale. André BERLIOZ s'acquitte régulièrement de la tâche de trier pour tous l'essentiel dans ces derniers points d'actualité. Qu'il en soit remercié.

Un point a été fait le 10 avril 2019 sur l'intégration au régime général du Régime Social des Indépendants, du régime étudiant, de la part obligatoire de certaines sections de fonctionnaires.

Le Conseil d'administration a accepté la proposition de l'hébergeur de sécuriser le site et de le mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données, ce qui est fait.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration n'a pas pour le moment de raison d'être changé.

Les membres du Conseil ont pu aussi assurer des représentations.

## **B. Les représentations et réunions**

Anne-Marie VALLUCCI fait remarquer que si les représentations ont été un peu moins nombreuses (8 pour 10 l'an dernier), les interventions, déjà moindres en 2018, ont complètement disparu, en l'absence de sollicitation ou de recherche active en 2019. Les invitations nationales se sont accrues.

### **1) les représentations**

Les représentations, en 2019 encore, ont impliqué plusieurs membres du Conseil d'Administration.

La « Journée avec la Sécurité sociale » organisé par l'EN3S le 29 novembre 2018, a impliqué la participation de Mme ALAMO-BOCCOZ, M. BERLIOZ et M. DECOUX, outre la Présidente. Cette manifestation, rappelons-le, a réuni quelques 800 élèves et 400 personnes « grand public », notre comité participant à l'accueil de ce dernier.

La Présidente a été conviée à l'Assemblée Générale du comité d'histoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 1<sup>er</sup> avril 2019, ce qui a permis de voir un ancrage auprès des associations locales très intéressant.

Une délégation du Conseil, composée d'André BERLIOZ, Edmond DECOUX et Elisabeth NALLET, s'est rendue à Dijon le 20 juin, en réponse à l'invitation du Comité d'Histoire de Bourgogne Franche-Comté pour son Assemblée Générale, dans le cadre des bonnes relations qui continuent à être entretenues.

La Présidente a répondu à l'invitation lancée par le Musée de l'Assurance Maladie à Lormont pour fêter ses 30 ans le 4 octobre 2019. Une visite accompagnée par des comédiens avait été spécialement organisée.

Elle a également eu l'honneur d'assister à la remise du Grand Prix de la Protection Sociale à Christophe CAPUANO le 9 octobre 2019 pour l'ouvrage qu'il avait présenté lors de la dernière Assemblée Générale; le Comité se félicite de la reconnaissance qu'implique cette récompense prestigieuse.

**2) les réunions** organisées au plan national auxquelles a participé la Présidente sont les suivantes :

- la réunion des présidents de comités régionaux à l'initiative du Comité d'Histoire, le 10 décembre 2018 a permis de mieux connaître l'activité des autres comités et son évolution

- la réunion du 21 mars 2019 dans le cadre du travail sur les archives de demain a souligné l'importance de ne rien détruire sans autorisation et d'avoir un interlocuteur pour les archives, reconnu, dans chaque organisme.

- les réunions des 25 juin et 9 septembre dans le cadre de la recherche par le Comité d'Histoire d'un moyen de faire connaître la Sécurité Sociale au grand public.

### 3. Les axes de travail

La notion de groupe de travail, explique Anne-Marie VALLUCCI, a progressivement évolué vers celle de suivi collectif d'axes de travail, donnant lieu rarement à la constitution d'un groupe spécifique. La nouveauté de 2019 est l'apparition d'un nouvel axe, en partenariat avec un autre comité.

Les cinq axes antérieurs ont avancé à leur rythme propre, principalement dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration. Le cœur de l'activité se trouve dans ces travaux.

#### 1) les travaux universitaires

Le Comité a la grande chance de pouvoir travailler avec l'université grâce à Christophe CAPUANO et Stéphane FRIoux pour Lyon 2. Des liens ont été créés en 2018, avec le master de droit de la protection sociale de Lyon 2 et Lyon 3.

Il n'y a pas eu en 2019 d'attribution de bourse d'étudiant faute de travaux faits dans le champ de la protection sociale. Le Comité en avait aidé quatre l'an dernier, ce qui était exceptionnel.

Il reste toujours des progrès à faire pour intéresser les autres universités de la région, et aller au-delà de l'histoire et du droit.

#### 2) les archives de la sécurité sociale dans la région

La seconde réunion régionale annuelle des archivistes s'est tenue le 6 juin 2019 au Centre Régional d'Archives Historiques de la Sécurité sociale à Vénissieux. Elle a permis de se rencontrer aux correspondants d'une douzaine de caisses, comme cela avait été fait en octobre 2017. Ont également répondu à la même invitation les représentants de cinq services d'archives départementales. Les échanges entre tous ont été très fructueux, et unanimement appréciés, faute d'autre opportunité de rencontre au plan régional.

La fonction de correspondant archives est reconnue dans presque tous les organismes de la région. Bruno GOURRY, responsable du Centre Régional d'Archives, accueille tous les visiteurs et apporte très volontiers son expertise en la matière.

### 3) *les archives de demain*

Cet axe de travail, rappelons-le, est mené conjointement avec le Comité d'Histoire.

Après la rencontre du 21 mars avec la cheffe de la mission archives au ministère des solidarités et de la santé (Cf. supra), un rappel aux organismes est envisagé.

Par ailleurs, il s'est avéré que l'outil de gestion des archives préparé pour l'Etat, VITAM, était utilisé par deux caisses nationales.

Il semble donc utile d'une part de faciliter le rappel évoqué par le ministère et d'autre part de se pencher sur l'évolution du métier d'archiviste à la Sécurité sociale.

### 4) *les jeunes générations*

Ce thème, que le Comité a plus développé en 2019, s'est concrétisé de trois manières.

- la participation à la « Journée de la Sécu », organisée par l'EN3S, le 29 novembre 2018 (Cf. supra). Le Comité participera également à la journée du 3 décembre 2019, avec la même contribution à l'accueil.

- le concours « Les jeunes et la sécu », initié pour le 70<sup>e</sup> anniversaire, repris en 2017, a été lancé à nouveau pour 2019-2020. Le Comité a proposé ses services comme référent pour les enseignants qui souhaiteraient avoir une présentation de la sécurité sociale, en tout ou partie.

- le projet: « Oh, la Sécu ! » a beaucoup mobilisé le Comité en 2019. Le groupe de travail avec les enseignants avait débouché sur cette idée d'exposition à l'attention des lycéens.

Après un essai sur Powerpoint, et grâce à Damien RICHARD puis Michèle CHABRIER, le Comité a fait appel à un dessinateur et à une infographiste. Il a fallu préciser le message à faire passer, et coopérer pendant près de 4 mois pour la réalisation des 9 panneaux de présentation de la Sécurité sociale exposés dans la salle de cette réunion.

Le Comité a eu l'appui de l'Inspecteur Pédagogique Régional Christophe MAILLARD et celui de documentalistes d'établissements solaires. Après un test, l'exposition est prévue dans 14 établissements de l'académie de Lyon (Ain, Loire et Rhône). Elle est mise à disposition, dans le cadre d'une convention, par les CAF et CPAM, dans leurs locaux les plus proches des établissements, à raison d'un jeu par département. Que ces organismes en soient remerciés.

Elle est accompagnée d'une bonne quinzaine de jeux très divers, nés de l'imagination fertile de Martine OHL et Bruno GOURRY et de fiches variées (évaluation, technique, questionnaire pour la visite, memento à compléter). Une feuille de jeux est proposée aux participants.

La présentation de cette exposition est la meilleure récompense du travail réalisé, qu'il s'agira d'accompagner, de mettre à jour, voire d'étendre aux autres établissements de la région.

### 5) la mémoire des fusions en Rhône-Alpes

Grâce à l'URSSAF, qui a mis à la disposition du Comité ses moyens techniques et humains, le Comité a pu réaliser les deux premières interviews sur la fusion des CPAM de Villefranche et Lyon. Que l'URSSAF et chacun des acteurs en soient vivement remerciés.

Une douzaine d'entretiens sont en cours d'organisation Ils seront réalisés dans le studio de l'URSSAF.

### 6) le projet de colloque « être acteur à la Sécurité sociale, hier, aujourd'hui et demain »

Ce projet a été proposé en février par le nouveau Président du comité de Bourgogne Franche-Comté, Alain BUSSIERE, pour travailler ensemble dans l'objectif de mieux faire connaître l'activité des deux comités, notamment aux agents de direction de nos régions, qui parfois l'ignorent complètement. La coopération engagée avec l'ancien président, Edouard ARREDI, prend une forme très concrète avec ce projet.

Le petit groupe qui se consacre à cette préparation a obtenu l'accord de principe de Dominique LIBAULT pour impliquer la prochaine promotion de l'EN3S et tenir ce colloque au 2° semestre 2020 à l'EN3S.

Anne-Marie VALLUCCI en conclut que le Conseil d'Administration s'élargit, poursuit son travail et s'implique de plus en plus. Qu'il en soit collectivement et individuellement chaleureusement remercié.

Le Comité souhaite longtemps encore, par ses axes de travail, apporter sa contribution à la meilleure connaissance de la Sécurité sociale et à la promotion de ses valeurs.

Elisabeth NALLET met au vote ce rapport moral, qui est adopté à l'unanimité. Elle remercie le Conseil d'Administration pour son travail et les participants pour leur reconnaissance de ce travail.

Elle exprime sa reconnaissance à Corinne GARREAU pour la fonction qu'elle a exercée et remercie Sylvie TRUPHEMUS d'avoir accepté de devenir Trésorière alors qu'elle ne pratique aucunement la comptabilité. Elle lui propose de présenter le rapport financier.

## **2. Le rapport financier, la fixation du montant des cotisations et le budget**

Sylvie TRUPHEMUS rappelle que l'exercice comptable qu'elle va présenter porte sur la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2018 au 31 octobre 2019.

La situation financière de l'association reste saine.

### **A. Le rapport financier**

#### **1) le compte de résultat**

Voici le compte de résultat, qui se solde par un bénéfice de 861 €.

### COMPTE DE RESULTAT 2019

CHARGES				PRODUITS			
	2019	2018	Evolution		2019	2018	Evolution
Honoraires	336	228	108	Encaissement Cotisation	2 576	2 288	288
Frais de déplacement	531	411	121	Produits à recevoir	960	1 136	-176
Frais postaux	35	38	-3	Intérêts livret	151	69	82
Réceptions	814	419	395	Produit exceptionnel		120	-120
Fournitures de bureau	6		6				
Frais bancaires	54	54	0				
Assurance	110	109	1				
Cotisation annuelle AEHSS	45	45	0				
Bourse étudiants		2 250	-2 250				
Dépenses exceptionnelles (fleurs)		86	-86				
Dotation aux amortissements	894	708	559				
Bénéfice	861			Déficit		735	-735
Total charges	3 687	4 348	-661	Total des produits	3 687	4 348	-661

#### 1) Les dépenses

Les charges ont diminué de 661 € par rapport à l'exercice précédent (soit 15%).

Le poste de charges qui souligne la différence entre les deux exercices est celui des bourses, le plus important pour l'exercice antérieur (51% des charges), inexistant pour cet exercice.

L'amortissement devient le poste de charges le plus important. Il s'agit d'amortir, sur 3 ans, au pro rata temporis, à la fois le site internet, acquis en avril 2017 et l'exposition « Oh, la Sécu » achevée en octobre 2019. L'augmentation par rapport au précédent exercice correspond à un mois d'amortissement de l'exposition.

Les frais de réception (864€) ont fortement augmenté entre les deux derniers exercices mais restent en-deçà du montant de 2017 (1057€). Ils fluctuent en fonction des événements.

Les frais de déplacement retrouvent un niveau voisin de celui de 2017 (564€). La réponse à l'invitation à fêter avec le comité aquitain les 30 ans du musée de Lormont représente le quart de ces dépenses, qui couvrent 6 déplacements, principalement à Paris

Les honoraires correspondent à la mise à jour du site internet début 2019 pour mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données et une sécurité accrue.

Les autres dépenses sont globalement stables.

## 2) Les recettes

Elles sont constituées principalement par les versements de cotisations.

L'appel de cotisation a été adressé après les vacances d'été cette année. La comptabilisation de recettes est régulière depuis le mois de septembre, en augmentation.

Les produits à recevoir correspondent aux cotisations attendues pour l'exercice en cours et versées sur le suivant. Elles sont estimées à celles de 6 organismes. Ces produits avaient été sous-estimés de 48€ en 2018, soit les cotisations de 3 personnes physiques.

Les produits financiers portent sur le livret A, en année pleine (151€). Ils couvrent largement les frais bancaires (54€).

## 3) Le bénéfice

Sylvie TRUPHEMUS souligne que cette année est la première à dégager un bénéfice. Il s'élève à 861€. L'absence de bourse en est la principale explication.

## 2) Le bilan

Le bilan de l'association est relativement simple.

ACTIF				PASSIF			
	2019	2018	Evolution			2018	Evolution
Immobilisations incorporelles (val. nette)	6696	885	5 811	Capitaux propres	30 356	30 931	-575
Créances	960	1 136	-176	Résultat	861	-735	1 596
Livret A	20 221	20 070	151				
Banque	3 292	8 073	-4 781				
Caisse	48	32	16				
Total	31 217	30 196	1 021	Total	31 217	30 196	1 021

La valeur nette des immobilisations incorporelles (site internet et exposition) résulte de l'acquisition initiale (2124 € et 6705,60€ respectivement) diminuée des amortissements 2017, 2018 et 2019.

La situation de la trésorerie est dégradée (- 4 781 € soit -60 %) du fait du coût de l'exposition. Elle impliquera probablement un recours ultérieur au livret, qui n'a pas été touché jusqu'alors.

Les créances correspondent aux cotisations à recevoir pour l'exercice 2019. 70% des organismes de sécurité sociale de la région ont versé leur cotisation pour 2018 (dont 22% en 2019) et 60% ont versé la cotisation pour 2019. Que ces cotisants soient tous remerciés !

En conclusion, précise Sylvie TRUPHEMUS, l'exercice 2019 se solde par un bénéfice du compte de résultat, atypique et bienvenu. L'impact de l'exposition, ne serait-ce qu'au niveau des amortissements, fera très probablement apprécier, sur le prochain exercice, les réserves dont le comité bénéficie.

### 3) L'avis de la commission de contrôle

Mme TRUPHEMUS précise que la commission de contrôle s'est réunie le mardi 19 novembre à 11h dans son bureau à la CARSAT. M. BORNAGHI, seul membre de cette commission, a examiné les comptes et les justificatifs, notamment des frais de déplacement et des produits à recevoir.

Il conclut ainsi le PV de la commission de contrôle :

« Les comptes consultés et contrôlés sont exacts. J'invite donc l'Assemblée Générale à donner quitus pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2019. »

Mme NALLET remercie Mme TRUPHEMUS ainsi que M BORNAGHI. Elle propose aux participants de donner quitus à la Trésorière pour cet exercice et de voter ce rapport financier, qui est adopté à l'unanimité.

### B. La fixation du montant des cotisations

L'état de ses finances permet au comité de poursuivre sans problème l'activité qui est la sienne. Il n'y a pas de raison pour l'instant de changer le montant des cotisations.

La proposition de maintien du montant des cotisations à 160€ pour les institutionnels et 16€ pour les individuels est adoptée à l'unanimité.

### C. Le budget 2019-2020

Mme NALLET propose le budget suivant sur la base des dernières réalisations connues.

Les honoraires prévus correspondent à l'achat de droits pour la reproduction de l'exposition sous forme de pages en A3, pour 3 ans.

Mme NALLET envisage la reproduction de 5 nouveaux jeux de kakémonos pour les départements de l'académie de Grenoble, pour un montant de 4212 €, ce qui explique une partie de la hausse des amortissements.

Alain CHAZAUD suggère de considérer que cet achat de biens physiques relève du fonctionnement et ne nécessite de ce fait pas d'amortissement.

Cette proposition est acceptée. La décision concernant cette reproduction ne sera prise qu'une fois le bilan de l'utilisation de l'exposition en Rhône-Alpes fait pour l'année scolaire.

CHARGES			PRODUITS		
	Prévisions 2020	Réalisé 2019		Prévisions 2020	Réalisé 2019
Honoraires	150 €	336 €	Encaissement Cotisations	3 500 €	2 576 €
Frais de déplacement	500 €	531 €	Produits à recevoir		960 €
Frais postaux	35 €	35 €	Intérêts livret	100 €	151 €
Réceptions	900 €	814 €	Produit exceptionnel		
Fournitures de bureau		6 €			
Frais bancaires	54 €	54 €			
Assurance	110 €	110 €			
Cotisation annuelle AEHSS	45 €	45 €			
Bourses étudiants	1 500 €				
Dotation aux amortissements	3 232 €	894 €			
Bénéfice		861 €	Déficit	2 926 €	
Total charges	6 526 €	3 687 €	Total des produits	6 526 €	3 687 €

Ce budget est mis au vote et adopté à l'unanimité.

### **3. La composition du Conseil d'Administration et de la commission de contrôle**

Après 4 ans de fonctionnement, il faut revoir le mandat du Conseil d'Administration et étoffer la commission de contrôle.

#### **A. La composition du Conseil d'administration**

La composition du Conseil d'Administration doit être revue en fonction des statuts. L'article 16 prévoit en effet des mandats de 4 ans, renouvelables tous les deux ans par moitié. Les membres sortants sont rééligibles.

Des mouvements ont eu lieu : Le départ de Corinne GARREAU, la première Trésorière ; le remplacement de Christophe BEAUDOUIN, qui a changé d'organisme, par Marie RAPPY, nommée sur son poste ; le remplacement de Damien RICHARD, membre du CA à titre personnel, par Pierre CHAMARD, qui représente les Archives ; l'arrivée de Jean-Jacques DELPLANQUE.

Mme NALLET propose le renouvellement du Conseil à l'identique, en intégrant le dernier venu. Elle suggère de nommer les personnes siégeant depuis le plus longtemps pour un mandat de 2 ans, et les plus récents pour un mandat de 4 ans.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. Les 18 personnes qui composent désormais le Conseil d'administration figurent en annexe.

## **B. La désignation de la commission de contrôle**

Mme NALLET rappelle que Gérard BORNAGHI s'était porté volontaire pour la commission de contrôle en 2017. Il serait bien qu'il ne soit pas seul pour cette mission. Un appel est lancé aux participants qui ne siègent pas au Conseil d'Administration.

Damien RICHARD propose sa candidature, qui est acceptée avec reconnaissance et votée à l'unanimité.

## **4. La coopération inter-comités**

Mme NALLET se félicite que la région Rhône-Alpes soit si bien entourée.

### **A. Avec Bourgogne-Franche Comté**

La coopération initiée dès le réveil du comité avec E. ARREDI se poursuit très concrètement avec A. BUSSIERE dans l'action commune évoquée ci-dessus d'organisation d'un colloque. La présence d'Hervé AUCLAIR, en plus de celle de Christophe CAPUANO, en témoigne. Le projet de colloque permet une coopération concrète, dans une action commune.

### **B. Avec Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le nouveau Président de ce comité a pris contact avec nous. Le dialogue se poursuit.

### **C. Avec l'Auvergne**

Le comité d'Auvergne est en cours de constitution et sait que nous sommes à son écoute.

## **5. Questions diverses**

Aucune question diverse n'est soulevée,

Elisabeth NALLET donne la parole aux invités sur les divers points évoqués jusqu'alors.

Rolande RUELLAN souligne l'importance de l'activité du comité de Rhône-Alpes, qui permet de donner aux autres comités des idées pour leurs travaux. Elle demande des précisions sur le colloque en préparation.

Christophe CAPUANO évoque le soutien de D. LIBAULT, l'implication de la prochaine promotion, et la tenue sur une journée à l'EN3S, a priori à l'automne 2020, à l'attention des organismes de nos régions. Le thème initialement envisagé concernait les agents de direction. Il a été élargi à « être acteur à la sécurité sociale, hier, aujourd'hui et demain ».

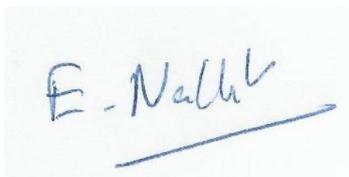
Hervé AUCLAIR apprécie la variété des activités. Il regrette l'absence de motivation des organismes de sa région.

Marie-France LAROQUE évoque la spécificité de chaque comité régional et l'évolution des situations dans le temps. Le Comité d'histoire, dit « national », peut aider les comités en permettant le partage des idées, voire en apportant une aide financière dans un cadre donné.

Elisabeth NALLET remercie les participants pour leur écoute et la confiance manifestée à l'occasion des votes. Elle est reconnaissante au Conseil d'administration pour son soutien et tout le travail réalisé, confiante dans sa poursuite.

Elle clôt l'Assemblée Générale à 10h45 et introduit la conférence de Pierre CHAMARD et Damien RICHARD sur « le rôle et la mission des archivistes, notamment à la Sécurité sociale ».

Lyon, le 28 novembre 2019



**Elisabeth NALLET**

## ANNEXE

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 20 NOVEMBRE 2019

Les personnes dont le nom est souligné ont un mandat de 2 ans, les autres de 4 ans

#### 1. Représentation de personnes morales

Christophe BEAUDOUIN remplacé par Mari RAPPY représentant l'EN3S

André BERLIOZ, représentant la CPAM de Haute-Savoie

Christophe CAPUANO représentant l'Université de Lyon 2

Pierre CHAMARD représentant les archives de la métropole et du département du Rhône

Edmond DECOUX représentant l'ARCMSA

Laurent DEBORDE représentant la Mission Nationale de Contrôle

Stéphane FRIOUX représentant l'Université de Lyon 2

Bruno GOURRY représentant la CAF du Rhône

Corinne GARREAU représentant la CARSAT

Pascal LLARI représentant l'URSSAF

Sylvie TRUPHEMUS représentant la CARSAT

Anne-Marie VALLUCCI représentant la CPAM du Rhône

#### 2. Personnes physiques

Marie-Christine ALAMO-BOCCOZ

Alain CHAZAUD

Jean-Jacques DELPLANQUE

Jacques FREALLE

Lucien JULLIAN

Elisabeth NALLET

Martine OHL

Damien RICHARD